Cormoret, le 18 Octobre 1865.

Albertine

Ma chère et bien-aimée soeur,

Te dépeindre la joie qui inonda mon coeur à la vue et à la lecture de ta bonne lettre, m'est certainement impossible, car n'avons-nous pas tous retrouvé une enfant, bien-aimée, une soeur chérie, en un mot, n'avons-nous pas retrouvé une partie de nous-mêmes! Crois-moi, chère soeur, ta lettre n'aurait pu être reçue avec plus de bonheur et de joie, aussi le contenu n'en a-t-il pas seulement été lu, mais bien dévoré avec une avidité sans pareille. Tu t'es trompée, chérie, en croyant que nous ne voulions pas correspondre avec toi. Sans doute tu te souviens que ta première lettre que tu expédias en Suisse, n'était pas seulement pour tes parents, frères et soeurs, mais pour tous nos amis et cette lettre! hélas! a-t-il donc fallu qu'un fatal incendie la réduisît en cendres!.. Il a fallu, Dieu l'a voulu, nous nous soumettons à ses décrets en attendant avec assez d'impatience une lettre qui nous est promise!.. Vaine attente. Les jours, les mois, les années se succèdent et notre [illegible] ne donne aucun signe de vie. Crois-moi, c'était un déchirement pour notre père, un déchirement pour notre mère, un déchirement pour tes frères et soeurs, un déchirement enfin pour ta petite Albertine. Mais aujourd'hui plus d'angoisses, de trouble, de tristesse car aujourd'hui cette soeur qui était morte est revenue à la vie, celle qui était perdue a été retrouvée.

J'aurais foule de choses à t'apprendre et je ne craignais de t'ennuyer. Mais que dis-je, t'ennuyer! Pardonne-moi car maintenant je me sais à ta place; je comprends que tu seras heureuse de recevoir quelques lignes de ton pays, de ta patrie, de ta famille, objets de ton amour. Je comprends que tu es dans une terre d'exil séparée du coeur que tu aimes et qui attend ton retour.

La photographie d'Anna dans une autre lettre

[illegible]

Je plaçai Anna dans une école enfantine qu'elle avait ouverte deux années auparavant [?] elle me aidait pour remplir les fonctions d'institutrice communale à St Imier après une année à la tête de cette petite classe je me trouvais heureuse. C'est alors que je fis l'expérience que la vocation d'institutrice est la plus noble qu'une jeune personne puisse embrasser bien qu'elle exige des sacrifices et de dévouement. Papa me plaça en pension chez un Mr Huguelet à Tramelan pour poursuivre mes études. Quels jours heureux je passai alors, j'étais élève d'un digne instituteur. Je trouvai à Tramelan le salut [?]. Après 6 mois d'études régulières je subis l'examen en obtention du diplôme d'institutrice et quelle grande joie je l'obtins. Oh! comme je bénissais et bénis encore l'Auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait. oh! comme je bénirai toujours Celui qui est le soutien du faible, le conducteur du petit. Oh comme nous voulons le bénir ensemble pendant que nous sommes ici bas pour que pendant toute l'éternité nous ayons des louanges éternelles dans nos bouches et sur nos lèvres.

Je fus nommée institutrice de l'école élémentaire des filles de Renan, je m'y plaisais, j'y serais restée plus longtemps si la tâche n'avait pas été si [illegible] et par cela fatigante et pénible. Je sentais aussi qu'une classe inférieure n'était pas propre à augmenter mes faibles connaissances mais bien plutôt les restreindre. Au bout de 10 mois j'obtins l'école de Cormoret et à ma satisfaction je l'obtins. C'est une [illegible] de 50 à 60 enfants, de tout âge j'étais décidée à y rester longtemps si le Seigneur m'accordait la santé. Hélas! dans ma jeune imprudence je ne prévoyais pas que j'y éprouverais de pénibles déceptions de grandes difficultés, de constantes contrariétés de la part d'une seule personne d'une personne très influente, du maire du village.

[illegible]